

Paris, le 20 juin 2019

COMMUNIQUE DE PRESSE

Légalisation du cannabis : la fin des mauvais arguments

Peu à peu, le débat sur la légalisation du cannabis entre dans une phase rationnelle. Depuis longtemps, les acteurs de l'addictologie et de la santé publique (dont l'ANPAA) dénoncent l'échec d'une politique prohibitionniste affichée en matière de cannabis. Aujourd'hui, malgré la frilosité du gouvernement, bien dans la droite ligne de ses prédécesseurs, les digues commencent à se fissurer.

Deux économistes réputés, Pierre-Yves Geoffard et Emmanuelle Auriol, membres du Conseil d'Analyse Economique, placé auprès du premier ministre reviennent sur ce constat¹ d'échec : le système actuel ne fonctionne pas, « *il est inapte à protéger les plus fragiles, notamment les jeunes, [...] il pèse lourdement sur les dépenses publiques et il profite aux organisations criminelles* ». Mais surtout, Pierre-Yves Geoffard et Emmanuelle Auriol proposent d'en finir concrètement avec un système qui enrichit les dealers sans bénéfice pour la société et la santé publique et de "reprenre le contrôle" sur un marché qui ne profite qu'à l'économie souterraine. Pour la première fois, nous disposons d'hypothèses économiques précises sur les modalités et les effets d'une légalisation du cannabis (prix du produit, niveau des taxes, incidence sur l'emploi...) qui sont toutes favorables à cette évolution.

Nous savions déjà que la prohibition ne profite pas à la santé, nous savons désormais qu'elle nuit à l'économie. La légalisation permettrait non seulement de mettre en place une réelle politique de prévention des risques, mais aussi d'améliorer la sécurité publique en asséchant les ressources des réseaux criminels. Elle aurait finalement une incidence positive sur les finances publiques par le biais de l'impôt sur ce nouveau commerce régulé.

L'ANPAA a fait des propositions concrètes pour réfléchir aux modalités de légalisation du cannabis². Nous avons désormais besoin d'un temps de concertation sur cette question qui divise politiques et spécialistes de santé. Les pouvoirs publics ne devraient pas s'abriter derrière les tabous du vieux monde, mais anticiper des évolutions que chacun s'accorde à juger inéluctables.

Contact presse :

Cecile JOYEUX

Chargée de mission de communication

Cecile.JOYEUX@anpaa.asso.fr

Tél. : 01.42.33.52.87

¹ <http://www.cae-eco.fr/Cannabis-comment-reprendre-le-contrôle>

² <https://www.anpaa.asso.fr/images/media/2016-03-telechargements/d-20-30-11-2016-cannabis-debat.pdf>